

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [rebecca-carvalho-cssda-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/75ae9a82430773923d0b0569>

Date d'obtention : 2026-01-23 16:09:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto, c'est qu'elle privilégie une approche préventive et non moralisatrice. Elle vise à ouvrir le dialogue avec les jeunes afin de les sensibiliser aux risques liés au sextage, tout en respectant leur vécu et leur rythme. Cette méthode mise sur la responsabilisation, l'éducation au numérique et le développement de l'esprit critique plutôt que sur la sanction.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va changer ma façon d'intervenir en me permettant d'être plus outillée, consciente et sécurisante face aux situations liées à la sexualité chez les jeunes. Je me sentirai plus à l'aise d'aborder les sujets sensibles sans jugement, en utilisant un vocabulaire approprié et en respectant le rythme, les limites et la réalité des jeunes. Elle me permettra aussi de mieux encadrer, prévenir et intervenir en adoptant une posture éducative.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai attention à la manière dont j'aborde le sujet, en utilisant un langage respectueux, clair et non jugeant, et en tenant compte des émotions de l'élève. Je veillerai à préserver sa dignité, son sentiment de sécurité et sa confidentialité, tout en respectant le cadre et les règles en place.